

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Conduite de travaux en travaux publics

- Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Physique, ingénierie, matériaux, terre et environnement (PIMTE)

Établissement déposant : Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation, dispensée à l'IUT1 Grenoble, composante de l'Université Joseph Fourier a été ouverte en 2007 et prépare au métier de conducteur de travaux en travaux publics. Cette licence professionnelle est proposée principalement par le biais de l'alternance en contrat de professionnalisation. Dans un secteur des travaux publics) actuellement touché par de grandes difficultés économiques, la formation a réussi à établir des liens forts avec les professionnels du secteur (Fédération du BTP de l'Isère, entreprises, Région).

Avis du comité d'experts

La formation est composée de sept unités d'enseignement dont une optionnelle permettant une mise à niveau technique en lien avec les compétences visées par le diplôme.

Les intitulés et les contenus des modules ne paraissent pas parfaitement cohérents au regard des métiers visés par la licence professionnelle. Les enseignements dispensés dans l'unité d'enseignement (UE) de remise à niveau restent très généraux et ne reflètent pas la spécialité de la formation. De plus, l'unité d'enseignement technique ne semble pas avoir de spécificité travaux publics (par exemple montage des ponts, choix des matériels de terrassement, pathologie des ouvrages). Le contenu de cette UE est plus en adéquation avec une licence professionnelle *Conduite de travaux en bâtiment*. Concernant les autres UE dispensées, leur contenu répond au profil recherché pour un conducteur de travaux.

Le positionnement de la licence professionnelle sur le département Génie civil - Construction durable apparaît pertinent au vu des enseignements dispensés et des métiers visés à l'obtention du diplôme (80 % d'insertion professionnelle immédiate avec un taux de répondants de 68 % pour l'enquête nationale de 2011 et 72 % de taux de répondant en enquête interne de 2012 et 2013). La formation semble en adéquation avec le milieu socio-économique (le fort taux de contrats de professionnalisation sur plusieurs années l'atteste).

La répartition des heures entre enseignants de l'IUT et professionnels du secteur privé ne correspond pas au volume total des cours dispensés, la part apparemment confiée aux enseignants de l'IUT étant très faible. Par ailleurs, on ne peut pas savoir comment est assuré l'enseignement de l'UE technique, son contenu n'étant pas assez détaillé. De plus, les professionnels intervenant sur des domaines qu'on peut considérer comme cœur de métier (Qualité, évaluation des coûts) ne représentent que 60h sur les 440h de la formation. Les autres professionnels interviennent dans la formation sur des domaines qu'on ne peut pas considérer réellement comme faisant partie du cœur de métier (droit, communication, ...) pour un volume horaire complémentaire de 108h sur 440h.

La formation continue est certifiée ISO 9001 ce qui doit garantir un niveau de qualité en terme de pilotage avec la présence d'un conseil de perfectionnement (comprenant enseignants, représentants étudiants et entreprises). Le pilotage (assuré par un enseignant statutaire du département) peut donc être considéré comme satisfaisant. Toutefois, les informations données dans le dossier semblent parfois très proches de celles de la formation équivalente en travaux en bâtiment et les analyses qui en sont faites dans le dossier restent souvent trop succinctes.

Les effectifs de la formation sont stables autour de 24 étudiants dont quasiment 85 % en contrat de professionnalisation, provenant à parts égales de DUT et BTS. Le taux de réussite aux examens est très bon (95 % au minimum), et la formation présente un taux d'insertion professionnelle immédiate satisfaisant de 80 % sur un audit de 70 % de sortants.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation n'a pas pour finalité une orientation vers la recherche. Aucun enseignant-chercheur n'intervient dans cette formation, ce qui ne peut être considéré comme préjudiciable au regard des compétences métiers visées.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est particulière au cadre de la licence professionnelle. Une partie significative des enseignements (environ 40 %) est assurée par des professionnels (même si l'on peut regretter que cela ne concerne pas plus majoritairement les enseignements de cœur de métier). Entre 16 et 20 entreprises sont adossées à la formation permettant aux 22 alternants d'exercer leur futur métier dans un cadre professionnalisant.</p> <p>Les étudiants sont de fait placés dans une situation de professionnalisation lors de leurs périodes en entreprise.</p> <p>La présence d'un tuteur universitaire et entreprise doit permettre d'accompagner l'étudiant dans la construction de son projet professionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Une période de 16 semaines en entreprise est prévue pour les étudiants n'étant pas sous contrat de professionnalisation. Le cursus par alternance est basé sur un rythme de deux mois en entreprise et d'un mois à l'IUT effectué en trois périodes. Un projet tuteuré de 150 heures est effectué.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il n'y a pas d'ouverture vers l'international dans cette formation ce qui ne peut être considéré comme un point faible pour une licence professionnelle de cette spécialité.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est assuré par des étudiants de DUT et BTS (dans des proportions de 50 %-50 %). Il n'y a pas de recrutement venant de L2.</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite, sous forme d'une UE de mise à niveau (volume horaire non spécifié) mutualisée, mis en place semble satisfaisant compte tenu de l'excellent taux de réussite au diplôme (quasiment 100 %).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Sept unités d'enseignement dont une optionnelle couvrent les domaines de la communication de la législation, de la gestion, de l'aspect technique, du stage et du projet tuteuré. Un volume horaire de 452 heures de formation, hors stage et projet, est proposé aux étudiants ce qui est conforme aux exigences du diplôme.</p> <p>Les modalités d'enseignement mettent l'accent sur la démarche projet visant à se rapprocher du contexte professionnel ce qui semble pertinent et adapté.</p> <p>Une plate-forme pédagogique (Chamilo) est utilisée pour la mise à disposition des ressources.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Un contrôle continu est organisé pour les différentes unités d'enseignement.</p> <p>L'évaluation des périodes en entreprise et des projets tutorés se fait en associant entreprises et professionnels ce qui est pertinent.</p> <p>La part des différents crédits ECTS est cohérente avec les volumes horaires des différentes UE.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Des jurys composés d'intervenants internes à l'Université et de professionnels permettent d'évaluer périodiquement les étudiants. Un livret de l'alternant conforme à la démarche qualité (ISO 9001) est mis en place pour le suivi des étudiants. Un tuteur est désigné pour chaque étudiant permettant de suivre son évolution au sein de l'entreprise.</p>

Suivi des diplômés	<p>Un suivi des diplômés est réalisé et une très bonne insertion professionnelle est notée.</p> <p>Il y a un très faible taux de poursuite d'études après la licence professionnelle (un étudiant sur 20 en moyenne) ce qui est satisfaisant pour une LP.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La certification ISO 9001 de l'activité de formation continue donne des garanties importantes concernant les procédures d'auto-évaluation. Un conseil de perfectionnement incluant enseignants, représentants étudiants et professionnels est mis en place.</p> <p>Pour chaque période, une réunion pédagogique est tenue avec les étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Bonne insertion dans le tissu socio-économique avec un fort taux de contrats de professionnalisation et une reconnaissance du diplôme par les entreprises du secteur.
- Une insertion professionnelle immédiate très satisfaisante.
- Le taux de réussite voisin de 100 % avec un nombre très limité d'étudiants effectuant une poursuite d'étude.
- Procédure qualité concernant le suivi des étudiants au long de la formation.

Points faibles :

- Part trop faible des professionnels dans les enseignements de cœur de métier.
- La lisibilité de la spécialité « travaux publics » est difficilement appréciable. L'enseignement technique n'est pas suffisamment orienté vers la discipline ciblée.

Conclusions :

La formation répond à un besoin important des entreprises dans ce domaine au regard des contrats professionnalisant et du taux d'insertion même si ce secteur est faiblement représenté au sein des enseignements compte tenu des éléments transmis au dossier (intitulé des cours et intervenants professionnels du secteur). La partie pédagogique de la formation semble fonctionner de façon satisfaisante (organisation des enseignements, suivi des étudiants) mais il serait souhaitable d'accentuer la part des enseignants issus du monde professionnel dans les enseignements de cœur de métier en lien avec les objectifs de la licence professionnelle.

Observations de l'établissement

Mention de Licence professionnelle Conduite de travaux en travaux publics

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous n'avons relevé aucune observation.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

